

A

**CONVOCACTION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Décret du 15 juillet 2021, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **mardi 3 octobre 2023 à 20h00', à la maison communale, Place Communale, 6 à Anhée.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – deuxième – troisième convocation.

En séance publique :

Code de la Démocratie Locale et de
la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

- 1° Perte d'une condition d'éligibilité pour un Conseiller communal : M. Steve TONNEAUX
- 2° Installation d'un.e Conseiller.ère communal.e suppléant.e-vérification des pouvoirs (conditions d'éligibilité et incompatibilités) et prestation de serment
- 3° Déclaration individuelle d'apparement
- 4° Conseillers communaux : modification du tableau de préséance
- 5° Désignation de délégués communaux au sein des intercommunales, Asbl, Commissions et Comités locaux : décisions
- 6° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 7° Arrêtés de police : ratification
- 8° Modifications budgétaires n° 2 ordinaire et extraordinaire – exercice 2023 : décisions
- 9° Application de l'article 60 du RGCC – paiement de fournisseur : ratification
- 10° Création et aménagement du parc multifonctionnel : garantie bancaire : décisions
- 11° Fabrique d'église Protestante de Namur - modification budgétaire n°1/2023 : avis
- 12° Budget 2024 de l'église Protestante de Namur : avis
- 13° Fabrique d'église de Haut-Le-Wastia - budget 2024 : approbation
- 14° Fabrique d'église de Denée - budget 2024 : approbation
- 15° Fabrique d'église d'Anhée - budget 2024 : approbation
- 16° Fabrique d'église d'Annevoie - budget 2024 : approbation
- 17° Fabrique d'église de Bioul - budget 2024 : approbation
- 18° Fabrique d'église de Sosoye - budget 2024 : approbation
- 19° Fabrique d'église de Warnant - budget 2024 : approbation
- 20° Fabrique d'église de Warnant : nouvelle composition
- 21° Fabrique d'église de Haut-Le-Wastia : nouvelle composition
- 22° Ecoles communales : attribution du capital-périodes pour l'année scolaire 2023-2024 : décisions
- 23° Centrale d'achat constituée par le SPF Intérieur et le SPW IAS relative au développement d'un système digital de comptabilisation des bulletins de vote papier et services en rapport avec l'utilisation de ce système : décisions
- 24° Programme Communal de Développement Rural – aménagement « Rénovation du four à pain, Place d'Annevoie » : approbation du projet, des conditions et du mode de passation : décisions
- 25° Aménagement du site de l'ancien camping communal d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels – aménagement et équipement de 2 aires de jeux et d'un terrain multisports – marché public : décisions
- 26° Entretien et amélioration des voiries communales 2023 – marché public : décisions

A huis clos :

27° Ecole communale d'Anhée-implantations Sainte-Anne et du Petit-

Bois : nomination à titre définitif d'une directrice d'école : décisions

28° Mise en disponibilité – perte partielle de charge d'un maître spécial
de religion islamique : décisions

29° Avis sur une demande d'interruption de carrière partielle pour congé
parental à raison d'1/2 temps : régularisation

30° Personnel enseignant : désignations temporaires

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise Septon.

La Bourgmestre f.f.,
Anne Faeles-Van Rompu.

